



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1351 du 13 AVRIL 2018

Le Chef de l'Etat a présidé la cérémonie de lancement officiel du Conseil National de Politique Economique

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a procédé ce vendredi 13 Avril 2018, au Palais de la Présidence de la République, au lancement officiel du Conseil National de Politique Economique (CNPE).

Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat a indiqué que l'avènement de ce Conseil est un moment important pour la gouvernance de notre pays, car pour la première fois, un Organe d'analyse stratégique et d'intelligence économique, est créé au sein de la Présidence de la République.

Après avoir rappelé sa vision de faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020, il a relevé les réformes importantes qui ont été engagées depuis 2011 pour améliorer l'attractivité de l'économie ivoirienne ; ce qui a fait d'elle, une des économies les plus « fortes » qui, en dépit des chocs et des aléas, notamment en 2017, avec la chute drastique des cours du cacao sur le marché mondial, est restée « résiliente, robuste et forte ».

Pour le Président Alassane OUATTARA, ces performances sont les résultats d'une ambitieuse politique de développement et de réformes courageuses ainsi que ceux d'une discipline budgétaire et d'une gestion macroéconomique saine, mises en œuvre par le Gouvernement ivoirien. Toutes choses qui ont valu à notre pays, selon lui, d'être classé "pays pré – émergent", par le FMI et la Banque Mondiale.

Pour le Chef de l'Etat, ces résultats économiques sont une réelle source de fierté pour ses compatriotes.

Toutefois, pour maintenir ces niveaux de performances sur le moyen et le long terme, il faudra, selon lui, relever un certain nombre de défis, à savoir, la question de la jeunesse, de son éducation, de sa formation et de son emploi ; le phénomène du changement climatique ; la question des défis sécuritaires et des mouvements

migratoires ; la diversification de nos économies et l'amélioration du climat des affaires ; la mobilisation d'importantes ressources financières pour financer nos économies par l'augmentation des épargnes publique et privée.

Face à tous ces défis, la Côte d'Ivoire a décidé, selon le Président de la République, de prendre son « destin en mains » avec la ferme détermination d'être « l'acteur principal » de son développement. Pour cela, a-t-il ajouté, il faudra des orientations stratégiques à moyen et long terme pour nous permettre d'être au rendez-vous des défis à venir.

A cet égard, le Conseil National de Politique Economique aura, entre autres objectifs, à identifier et proposer des solutions aux grands défis économiques nationaux et internationaux. Pour ce faire, les meilleures compétences au monde et particulièrement ivoiriennes, seront, selon le Président de la République, sollicitées pour animer et conseiller les choix stratégiques de politique économique.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a indiqué que les rapports entre le secteur privé et le CNPE seront très étroits ; tout en préconisant que le secteur privé soit associé aux travaux du Conseil.

En tout état de cause, le Président Alassane OUATTARA a fait remarquer que le véritable combat, c'est celui de tout faire pour réaliser le développement de notre pays afin de créer suffisamment d'emplois pour les fils et filles, et améliorer ainsi les conditions de vie des populations. A ce niveau, il a reconnu que la Côte d'Ivoire a le potentiel et la capacité nécessaires pour y parvenir ; Il reste maintenant, selon lui, la volonté politique et sociale collective.

Avant le Chef de l'Etat, le Vice-Président de la République, M. Daniel Kablan DUNCAN, est intervenu pour rendre hommage au Chef de l'Etat en indiquant notamment que le CNPE est né de la ferme volonté de celui-ci de renforcer le cadre institutionnel du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques économiques dans notre pays.

Pour lui, le CNPE doit être un instrument devant aider le Président de la République à anticiper les risques et défis que génère le contexte mondial, régional et national, mais aussi à tirer profit des niches économiques qu'offre le village planétaire qu'est le monde actuel.

Quant au Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, Jean – Marie ACKAH, il a salué la création de cet instrument qu'est le CNPE qui vient à « point nommé, pour répondre à une « attente forte » du Patronat. Il a ajouté que le secteur privé prendra toute sa part dans cette structure, tout en saluant le « leadership éclairé » du Président de la République pour avoir permis sa création.

Notons que le Conseil National de Politique Economique, créé le 18 janvier 2018, est présidé par le Vice- Président de la République, secondé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Gon COULIBALY. Son Secrétariat Exécutif est assuré par le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Patrick ACHI.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric Dro Diomandé, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci